



Déclaration liminaire FSU – CAAS du mardi 15 décembre 2015

Depuis plusieurs années, les politiques de réduction des dépenses publiques et d'austérité (gel du point d'indice...) mises en place par les gouvernements successifs n'ont cessé de fragiliser les fonctionnaires, et en particulier les personnels de l'Éducation Nationale.

Dans notre académie où cette fragilité est très sensible, la FSU reconnaît la volonté de l'administration d'avoir une Action Sociale par et pour les personnels. La FSU tient à souligner la qualité du travail réalisé par le bureau de l'action sociale malgré, et nous l'avons déjà souligné lors des derniers CHSCT académique et du CTA, un manque en moyens humains chronique.

Nous savons bien que nous demandons toujours plus de moyens et que nous ne sommes jamais satisfaits des actions menées.... Mais les différentes prestations d'action sociale actuellement en place dans notre académie nous paraissent nécessaires mais encore insuffisantes au vu de la dégradation des conditions de vie de plus en plus de personnels.

Sur le fonctionnement des instances de l'action sociale, la FSU s'étonne de sa non évolution pour mise en conformité avec les textes sur la refondation de l'action sociale de 2013 (arrêté du 7 mars 2013, publié au BO du 18) : mise en place des commissions permanentes et budgétaires; mise en place d'un règlement intérieur, désignation d'un/une secrétaire pour la CAAS et nous proposons donc de mettre ces questions à l'ordre du jour d'une prochaine séance de la CAAS.

La FSU reconnaît par ailleurs la qualité du travail réalisée en Commission Permanente des Aides et Secours (CPAS), la seule tenue entre les différentes séances de la CAAS, mais réitère sa demande d'une communication plus précoce des documents nécessaires.

Nous pensons que l'Éducation Nationale, comme le reste de la Fonction Publique, nécessite une action sociale plus ambitieuse. Cela doit passer par une augmentation des moyens alloués, pour arriver à 3% de la masse salariale, comme c'est le cas dans le reste de la Fonction Publique. La FSU vous demande, Madame la Secrétaire Générale, de bien vouloir transmettre cette requête au niveau ministériel.

Nous tenons à remercier les services pour la qualité des documents transmis.